

PARTIE 1

Qu'est-ce que « Sciences Po » ?

En route vers le sommet !

Il existe dix Instituts d'Études Politiques en France. Le plus connu est celui de Paris, situé dans le 7^e arrondissement de la capitale. Neuf autres émaillent la France : Aix-en-Provence, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse et, le dernier né des Sciences Po, Saint-Germain-en-Laye. Cette partie vous permet de prendre connaissance de l'histoire, des scolarités proposées et des spécificités de chaque établissement.

Chapitre 1

L'histoire d'une grande école : Sciences Po Paris

Qui ne connaît pas « Sciences Po » d'où sortent hommes politiques, hauts fonctionnaires et personnalités des médias et de la culture ?

L'Institut d'études politiques de Paris (IEP de Paris), plus souvent désigné par « Sciences Po » ou « Sciences Po Paris » est le plus prestigieux des IEP. Depuis sa naissance sous la III^e République, il a formé près de 55 000 étudiants, dont certains ont influencé et influencent encore la politique, l'économie et la société française.

Sciences Po suscite un véritable engouement auprès des futurs bacheliers. Depuis quelques années, l'établissement enregistre un nombre record de candidatures à l'entrée au Collège Universitaire – c'est-à-dire en première année. Sur les 5 000 voire 6 000 candidats, le nombre d'admis varie entre 1000 et 1500. Comme nous l'expliquerons par la suite, ce qu'on appelle « le concours de Sciences Po » est en réalité un examen : le nombre de candidats admis n'est pas fixé à l'avance, d'où une variation de ces chiffres. Cependant, il faut garder en tête que la procédure par examen est une procédure très sélective, quel que soit le nombre de reçus.

L'histoire de cette grande école remonte aux débuts de la III^e République mais elle a connu depuis une renaissance en 1945 et une « révolution » sous la direction de Richard Descoings (1995-2012).

A. L'École libre des sciences politiques naît sous la III^e République

Les années 1870 sont marquées par de graves troubles en France : défaite face à l'Allemagne, effondrement du Second Empire de Napoléon III, instauration de la III^e République, répression du soulèvement populaire de la Commune de Paris. Dans ces conditions, un courant émerge visant à améliorer la formation des élites françaises et leur insuffler l'esprit républicain. En 1872, Émile Boutmy, écrivain et politologue, fonde l'École libre des sciences politiques. Il s'agit alors d'un établissement universitaire privé. Son financement se fait par des actions, détenues le plus souvent par de grands bourgeois libéraux. Le projet pédagogique de Boutmy est innovant et audacieux car

il est fondé sur la pluridisciplinarité, sur l'intervention d'hommes politiques (et pas seulement d'universitaires) et sur les échanges avec les universités étrangères. En 1879, l'école s'installe rue Saint-Guillaume à Paris.

Elle recrute des universitaires de renom comme l'historien et philosophe Hippolyte Taine, l'écrivain historien et philosophe Ernest Renan, l'historien Albert Sorel ou encore l'économiste Paul Leroy-Beaulieu. La première année, l'établissement compte déjà près de cent élèves.

B. La deuxième naissance de Sciences Po en 1945

En 1945, l'École libre des sciences politiques est nationalisée. En effet, le général de Gaulle alors président du gouvernement provisoire de la République française cherche à réformer la formation des élites – dont une partie s'est compromise sous le gouvernement de Vichy. Il charge Michel Debré, résistant diplômé de l'École libre des sciences politiques, d'une mission pour améliorer et sélectionner les hauts fonctionnaires. Ce dernier propose deux pistes : la création de l'École nationale d'administration (ENA) et la nationalisation de l'École fondée par Émile Boutmy. Cependant, Michel Debré se heurte aux responsables de l'école qui refusent une nationalisation totale.

Dans ces conditions, il est décidé la création de deux entités séparées mais complémentaires :

- la Fondation nationale des sciences politiques, structure privée dont la mission est de gérer notamment financièrement l'École
- l'Institut d'études politiques de l'Université de Paris, intégré à l'Université de Paris, structure publique chargée de poursuivre l'œuvre pédagogique de l'École. En 1969, il devient un établissement public à caractère scientifique et culturel mais reste géré par la Fondation nationale des sciences politiques.

C. L'ère Descoings : une révolution !

Une véritable rupture est opérée en 1996 lorsque Richard Descoings succède à Alain Lancelot comme directeur de l'Institut. Ce dernier réforme très largement l'établissement en le diversifiant et en le tournant vers l'international. Ces décisions ont profondément modernisé Sciences Po et contribué à son attractivité.

1. Le pari de l'internationalisation

Les premières réformes de Richard Descoings visent à internationaliser l'IEP :

- le passage d'une scolarité de trois à cinq permet l'instauration d'une année à l'étranger pour les étudiants de troisième année.
- l'établissement tisse un réseau avec plus de 410 universités partenaires dans le monde

- Il délivre pas moins de 34 doubles diplômes avec les plus prestigieuses universités (Columbia, Freie Universität, Fudan University, Keio University, London School of Economics, Saint Gall, U-Penn...)
- Sciences Po accueille de nombreux étudiants étrangers : 46 % des élèves ont une autre nationalité que la citoyenneté française et viennent de 150 pays différents.
- 25 langues y sont enseignées.

2. Le pari de la diversité

L'ambition de Richard Descoings est également de démocratiser l'établissement par trois mesures qui, toutes, ont été contestées avant d'être adoptées.

♦ Le choix audacieux de la discrimination positive

En février 2001, Richard Descoings crée une filière d'accès à l'établissement spécifique aux lycéens des zones défavorisées. Cette mesure est très contestée. La droite se montre réticente à appliquer la discrimination positive et la gauche dénonce une mesure cosmétique ne réglant pas la question de l'inégalité des chances. Cette ouverture ne concernait que sept lycées et seuls 17 étudiants avaient été retenus. Elle touche aujourd'hui plus de cent lycées de toute la France métropolitaine et ultramarine. En 2014, 151 élèves – dont ¾ sont boursiers – ont été admis par cette procédure, soit 10 à 15 % des admis. Les élèves de zones rurales sont désormais éligibles à la procédure.

..... Dans une longue tribune publiée dans *Le Monde* en mars 2001 alors qu'il vient d'annoncer la création de la filière « ZEP », le directeur de Sciences Po explique sa démarche.

..... « Si l'on démontre que des lycéens issus d'établissements difficiles peuvent réussir des études exigeantes puis mériter d'accéder à des postes de haute responsabilité dans la société, pour peu que l'on ait su discerner leurs qualités en temps utile et leur rendre possibles les chemins de l'excellence, si des talents jusqu'alors laissés en friche à cause des pesanteurs sociales trouvent à s'épanouir pour le profit de tous, si ces exemples variés de réussite passant par les études deviennent soudain concrets pour des jeunes qui n'y croient pas, ne peut-on alors faire le pari que tous les acteurs de l'éducation y verront un précieux encouragement dans leur action ?

..... Établissement d'enseignement supérieur et de recherche unique en son genre, Sciences Po a une responsabilité politique, sociale et morale toute particulière. Son projet éducatif est de former des citoyens et des membres actifs de la communauté sociale et, en même temps, des élites professionnelles. Peu nombreux, les étudiants que nous recrutons sont formés pour assumer des responsabilités déterminantes dans la vie de la cité. Ce que l'IEP souhaite engager aujourd'hui pourra avoir des effets importants et positifs demain.

Sélectionner sur leur mérite des candidats issus de l'enseignement secondaire, en tenant compte de la diversité de leurs conditions de formation, est-ce renoncer à la sélection ? Sciences Po recherchera toujours les voies de l'excellence, celles de l'excellence dans la diversité, celles de la diversité dans l'excellence ».

« Sciences Po : égalité des chances, diversité des chances », *Le Monde*,
11 mars 2001.

♦ La suppression de l'épreuve de culture générale

La suppression de l'épreuve de culture générale à l'examen d'entrée en 2011 a également suscité de nombreux commentaires. Richard Descoings y voit alors le moyen de diversifier le recrutement des étudiants en ne privilégiant pas une culture sous forme de vernis, bachotée. Il instaure à l'inverse un oral obligatoire pour tous.

En janvier 2012, Richard Descoings revient sur le choix de supprimer la culture générale à l'examen d'entrée de Sciences Po.

« **Pourquoi avez-vous décidé de supprimer l'épreuve de culture générale ?**

[...] Qu'avons-nous décidé ? Que l'histoire serait la principale discipline où les candidats devront faire la preuve de leurs connaissances et de leur réflexion. La deuxième épreuve obligatoire est, au choix, littérature et philosophie – avec un commentaire de texte –, une épreuve de sciences économiques et sociales – faisant appel à la rigueur et au raisonnement –, ou de mathématiques – les humanités sont scientifiques. [...] Ensuite, on a systématisé un oral d'admission. Au-delà de la motivation, on va plutôt juger la capacité de discernement. Ce sera un oral de culture au sens large. On a enfin ajouté un oral de langue. Dans les générations actuelles, l'apprentissage passe par la musique et la parole au moins autant que par le lycée et l'écrit. Cela permettra à des jeunes de montrer qu'ils s'expriment bien à l'oral même s'ils sont mauvais à l'écrit.

Le fait que l'épreuve de culture générale soit discriminante socialement n'est pas entré en ligne de compte ?

La raison principale est que nous voulons revenir aux fondamentaux enseignés au lycée. L'épreuve de culture générale avait tout son sens quand on avait 20 % de bacheliers qui partageaient des références communes. Aujourd'hui, nous avons besoin de lycéens bien formés dans les disciplines fondamentales. La culture générale n'est pas une discipline. Où est-elle enseignée aujourd'hui ? [...] La culture générale s'ancre dans les disciplines et se construit tout au long d'une vie. La meilleure façon de l'évaluer est d'en revenir aux fondamentaux. Sinon, le risque est d'avoir l'apparence d'une culture sans avoir lu, sans avoir médité sur la pensée d'un philosophe, sans perspective historique. »

Interview de Richard Descoings, *Libération*, 31 janvier 2012.

♦ La réforme des droits de scolarité

Une autre mesure a marqué la volonté de Descoings de démocratiser l'établissement : la réforme des droits d'inscription qui se déterminent désormais en fonction des revenus des parents.

Les frais de scolarité étaient auparavant payés par tous les étudiants, sans distinction de revenus. Ils ont été en continuelle hausse : 120 € en 1987 ; 850 € en 1994. À partir de 2004, la réforme engagée par Descoings module les frais de scolarité indexés sur les revenus du foyer fiscal : si les boursiers ont droit à la scolarité gratuite et davantage de bourse, les étudiants issus des familles ayant les revenus les plus élevés peuvent payer jusqu'à 4000 €. La hausse s'est poursuivie par la suite. En 2015, les droits de scolarité vont de 0 à 9 940 euros par an pour le Collège universitaire, et de 0 à 13 700 euros pour un master.

Toutes ces réformes se traduisent par une plus grande diversité des étudiants :

- Le nombre de boursiers a augmenté, passant de 6 % en 2002 à 30 %. Ceci est plus que les écoles d'ingénieurs et de commerce (environ 10 %) et, même, que les Universités du centre de Paris (environ 20 %)
- La part des enfants d'ouvriers et d'employés a été multipliée par 4 en une dizaine d'années : elle est passée de 3 % à 12 % entre 1998 et 2011.
- Surtout, Sciences Po ne recrute plus seulement que dans quelques dizaines de bons lycées parisiens et de province : ses étudiants proviennent de 500 lycées de toute la France.

3. Le pari de la croissance

D'autres réformes ont été engagées par le médiatique directeur de l'IEP.

- **L'accroissement des effectifs.** Le nombre d'étudiants a presque triplé depuis quinze ans. En 1999, Sciences Po comptait 4 254 étudiants. L'établissement en compte 13 000 en 2015 ! Cette croissance a permis à Sciences Po de concurrencer les universités étrangères. Mais certains estiment que l'école a perdu de son élitisme et n'est plus à taille humaine.
 - **Le développement des locaux :** le gonflement de la population étudiante a nécessité une extension des locaux dans Paris (rue des Saints-Pères et rue de l'Université dans les anciens locaux de l'ENA, rue de la Chaise, plusieurs antennes boulevard Saint-Germain) mais aussi en province où l'école a créé des campus délocalisés spécialisés dans une aire géographique particulière.
 - **L'élargissement de masters** proposés par Sciences Po, dont l'offre pédagogique s'étoffe et s'adapte chaque année aux travaux et recherches les plus innovants.
- Richard Descoings décède prématurément en avril 2012. Son successeur est Frédéric Mion.

4. La direction de Frédéric Mion

Biographie :

- Né en 1969 à Montpellier.
- Un parcours d'exception : Normale sup, Sciences Po Paris, Princeton et l'ENA dont il sort major de sa promotion en 1996.
- La haute fonction publique : auditeur puis maître des requêtes au Conseil d'État, conseiller au cabinet de Jack Lang alors ministre de l'Éducation nationale ; adjoint au directeur général de l'administration et de la fonction publique
- Le monde de l'entreprise : avocat of Counsel, avocat associé au cabinet Allen & Overy LLP avant de devenir en 2007 secrétaire général du groupe Canal +.
- Sciences Po : élu en avril 2013 pour succéder à Richard Descoings

Se plaçant dans la continuité de l'ère Descoings, Frédéric Mion a de nombreux chantiers à gérer :

- **La croissance des effectifs** : elle devrait être stoppée autour de 14 000 étudiants pour maintenir une forte sélectivité.
- **L'organisation des études** : elles vont évoluer vers le modèle anglo-saxons avec un diplôme délivré après les trois premières années afin de permettre une plus grande mobilité des étudiants.
- **La création d'écoles de deuxième cycle** afin de donner davantage de lisibilité dans l'offre pédagogique. Après l'école de journalisme, ont succédé l'école de la communication, celle de droit, des affaires internationales et enfin celle des affaires publiques. D'autres projets sont à venir : l'école des questions urbaines et l'école des métiers de l'entreprise regroupant les aspects finances, stratégie, ressources humaines.
- **L'immobilier** : Sciences Po devrait acquérir à Paris 4 000 m² de locaux libérés par le ministère de la Défense.
- **La modernisation des statuts de l'école**, qui datent de 1945.

D. Des étudiants célèbres

De nombreux élèves ont fait carrière dans la politique, la haute fonction publique, la recherche, les médias, la culture ou encore le monde des affaires. La liste est longue. Nous avons choisi de ne pas faire figurer les hommes politiques tant ils sont nombreux : les députés, sénateurs, maires et ministres politiques passés par Sciences Po se comptent par centaines ! Nous nous sommes contentés de signaler les Présidents de la République et les Premiers ministres. Voici donc quelques-uns parmi les 55 000 anciens de Sciences Po.

1. Présidents de la République : 5 sur 7 sous la V^e République

François Hollande
Nicolas Sarkozy¹
Jacques Chirac
François Mitterrand
Georges Pompidou

2. Premiers ministres : 12 sur 20 sous la V^e République

Dominique de Villepin	Raymond Barre
Lionel Jospin	Jacques Chirac
Alain Juppé	Jacques Chaban-Delmas
Édouard Balladur	Maurice Couve de Murville
Michel Rocard	Georges Pompidou
Laurent Fabius	Michel Debré

3. Quelques personnalités marquantes :

Raymond Aron	Philosophe, sociologue, politologue, historien et journaliste
Jacques Attali	Ancien conseiller de François Mitterrand, président de la République Française et ancien président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement
Ingrid Betancourt	Ancienne députée et sénatrice colombienne
Boutros Boutros-Ghali	Ancien secrétaire général de l'ONU
Hélène Carrère d'Encausse	Historienne et membre de l'Académie Française
Yves Calvi	Journaliste
Christian Dior	Grand couturier
Ruth Elkrief	Journaliste
Léo Ferré	Poète, musicien et chanteur
Serge Klarsfeld	Écrivain, historien et avocat
Pascal Lamy	Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce
Guillaume Pepy	Président de la SNCF

¹ Il a étudié à Sciences Po mais n'a pas été diplômé.